

Les aides financières

Il vous est possible de bénéficier d'une **prise en charge partielle ou totale de votre abonnement** par le Conseil Général, votre caisse de retraite, la CARSAT, votre mutuelle ou tout autre organisme financeur. N'hésitez pas à les contacter.

L'agrément Services à la Personne de FILIEN ADMR vous permet de bénéficier sous conditions d'une **réduction de vos impôts** dans le cadre des dispositions fiscales en vigueur.



Notre service peut également être pris en charge pour tout ou partie via le **CESU préfinancé**.



Et aussi notre offre de parrainage

Un filleul parrainé = 1 mois d'abonnement offert pour le parrain + 1 mois d'abonnement offert pour le filleul !
(règlement de l'offre sur www.filien.com)

Ce que comprend l'abonnement

- La location du transmetteur et de son émetteur,
- la liaison à notre plateau d'écoute 24h/24, 7jours/7 et la mise en place des secours en cas d'intervention,
- le coût d'expédition et de retour des matériels,
- la maintenance,
- l'échange gratuit du matériel en cas de panne,
- les piles du transmetteur et de l'émetteur,
- tous les frais générés par la centrale d'écoute (appels des intervenants, rapports etc).



ADMR Les Trois Vallées
Maison des Services ADMR
11 Place de la Liberté
42220 BOURG ARGENTAL
Tél : 04.77.39.79.51

“ Ma mère a été secourue en septembre dernier grâce à la vigilance de l'opératrice qui a détecté au son de sa voix qu'elle allait très mal (AVC) alors qu'elle prétendait que l'appel avait été fait par erreur.

Fille abonnée (54)

“ Quand on vit seule, c'est une satisfaction de savoir qu'en cas de malaise, on peut appeler quelqu'un. On se sent moins seule. Merci.

Abonnée (06)

Le service de téléassistance ADMR

Filien ADMR vous fait bénéficier d'une expérience de **plus de 20 ans auprès de 90 000 personnes** et vous apporte la fiabilité technologique en matière de sécurité des personnes sur le territoire national.

 SÉCURITÉ

 SIMPLICITÉ

 SOLIDARITÉ

FILIEN ÉCOUTE ADMR

Z.A. du Wameau - 7, rue Alfred Sauvy - 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél. : 03.29.86.77.77 - Fax : 03.29.86.17.13
www.filien.com - E-mail : filien@filien.com



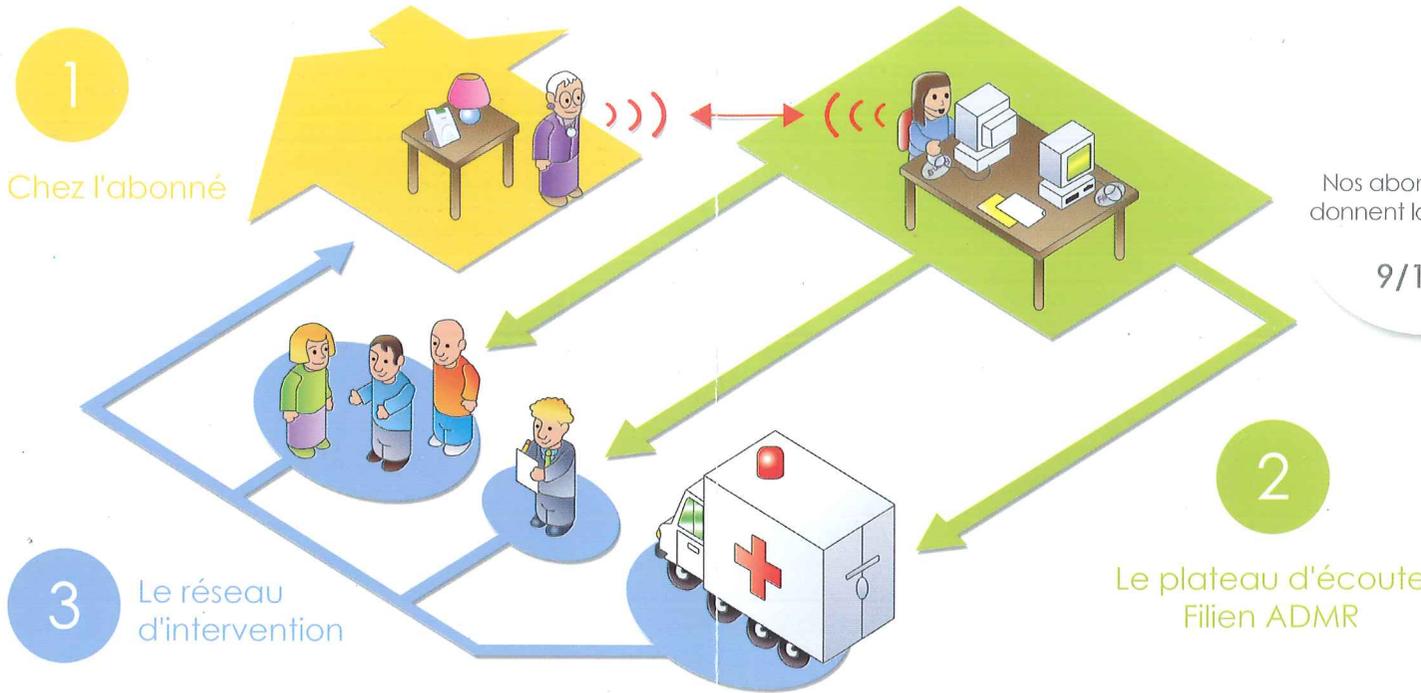
Rester chez soi en toute tranquillité

Filien 
service de téléassistance du réseau ADMR

24h/24, 7jours/7

www.filien.com

 ADMR
la référence du service à la personne



Vous aimeriez **rester à la maison** malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise...

Mais sur qui compter en cas de problème ? Comment apporter la certitude d'une présence, voire d'un **secours dans les plus brefs délais** ?

Filien ADMR est à vos côtés !

Le système de téléassistance Filien proposé par l'ADMR vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être **relié 24h/24, 7jours/7** à notre plateau d'écoute.



Près de 60 %

de nos abonnés ont déjà fait un appel d'urgence *

Une **simple pression sur le bouton de votre émetteur et une opératrice est à votre écoute**, prête à déclencher les secours adaptés si besoin.

1. Un problème ? Besoin de parler ?

Où que vous soyez dans la maison, dans le jardin, le jour, la nuit, un week-end, un jour férié... BIPEZ !

Pas de téléphone à décrocher, de code à mémoriser ou de numéro à composer !

2. Le plateau d'écoute Filien ADMR

est disponible 24h/24, 7jours/7. Pour mener à bien sa mission, l'opératrice qui réceptionne votre appel accède immédiatement aux coordonnées de votre médecin, de vos proches, votre profil personnel et les actions à entreprendre.

3. Le réseau d'intervention (famille, voisins, proches...)

est alerté selon le besoin tout en gardant le contact permanent avec vous.

* Résultats issus d'une étude réalisée auprès de la totalité de nos abonnés sur l'année 2010.

Un service à la carte



Nos abonnés nous donnent la note de :

9/10 *

Pour une durée indéterminée ou quelques mois (le temps d'une convalescence), **optez pour l'abonnement qui vous convient !**

De nombreuses possibilités d'adaptation existent : détecteur de chute, véritable montre, détecteur de fumée etc.

Votre dispositif est contrôlé régulièrement à distance pour nous assurer de son bon fonctionnement.



Se déplacer en toute liberté avec la téléassistance mobile

En cas de problème lors d'une de vos sorties, un appui sur la touche SOS du Mobilassist vous met en relation avec l'opératrice d'écoute et **vous êtes immédiatement localisé géographiquement.**

De plus, afin de sécuriser les plus fragiles, une **zone de mobilité peut être définie**. Si l'abonné sort de ce périmètre, une alerte est instantanément lancée vers notre plateau d'écoute.

Les membres de l'entourage, ayant reçu l'accord préalable de l'utilisateur, peuvent demander sa localisation. En cas de doute sur l'absence de leur proche, il leur suffit de contacter notre plateau d'écoute, de s'identifier et la dernière position connue leur sera communiquée.